

NMG fait le point sur sa progression trimestrielle suite à la signature d'un partenariat commercial avec Panasonic Energy et le début de la planification de son expansion ; et nomme Stephanie Anderson à son conseil d'administration

- + Un protocole d'accord a été signé avec Panasonic Energy pour confirmer l'intention de conclure une entente « offtake » pluriannuelle sur l'acquisition d'une part importante du matériel d'anode actif provenant des installations de production « du minerai au matériel d'anode » de la phase 2 de la Société.
- + Un placement privé totalisant 50 M\$ US de Mitsui & Co., d'Investissement Québec et The Pallinghurst Group soutiendront les prochains jalons des activités de financement des projets de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batteries de Bécancour.
- + L'étude économique préliminaire sur le projet de mine au lac Guéret a été amorcée pour une production minimale de 250 000 tpa de concentré de graphite ; l'étude devrait être terminée au T1-2023.
- + Stephanie Anderson, dirigeante internationale en finances issue du secteur minier, est nommée au conseil d'administration de NMG.
- + La production de la ligne d'enrobage et du nouveau module de mise en forme de la phase 1 devrait débuter au T4-2022, au terme des activités de mise en service.
- + Le financement de projet pour la phase 2 progresse bien et des exercices de diligence raisonnable technique, environnementale et sociale ont été menés sur les sites de NMG.
- + La mine Matawinie avance à un rythme soutenu grâce aux travaux de construction préliminaires sur le site, à la progression de l'ingénierie (estimée à 68 %), à l'avancement des plans d'électrification et à la gestion environnementale.
- + Une attention soutenue est portée sur la santé-sécurité des activités d'exploitation et de construction, comme le démontrent le taux OSHA annuel de 1,53 à ce jour aux installations de la Société et de 0 pour les travaux des entrepreneurs ; aucun incident environnemental majeur n'est survenu.
- + Les conditions du marché demeurent extrêmement attrayantes, car les fabricants de batteries et de véhicules électrique cherchent à garantir un approvisionnement de graphite conforme aux exigences de la nouvelle loi américaine sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act*).
- + La situation de trésorerie à la fin de la période est de 14 M\$ CA et de 81,5 M\$ CA sur une base pro forma.

MONTRÉAL, CANADA, 11 novembre 2022 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSX.V : NOU](#)) présente la progression trimestrielle de sa stratégie commerciale qui comprend la signature d'un partenariat commercial transformateur avec Panasonic Energy Co., Ltd. (« Panasonic Energy ») et Mitsui & Co. (« Mitsui »), l'avancement stable des projets de la phase 2 de la Société ainsi que le début de la planification active de sa croissance potentielle grâce au développement de la propriété de graphite du lac Guéret. NMG renforce sa gouvernance et son expertise financière avec la nomination de Stephanie Anderson à son conseil d'administration. Dans un marché où l'offre est limitée (Benchmark Mineral Intelligence, octobre 2022) et où la réglementation sur l'approvisionnement en matériaux de batteries est de plus en plus stricte (Gouvernement des États-Unis, août 2022), NMG se positionne comme une importante source durable, fiable, évolutive et locale de matériel d'anode actif pour l'industrie occidentale des véhicules électriques en plein essor.

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de NMG, explique : *« Je souhaite la bienvenue à Mme Anderson au sein du conseil d'administration de NMG ; son expérience de 30 ans dans le secteur minier et sa perspective commerciale stratégique seront déterminantes à ce moment important pour le développement de la Société. En effet, l'industrie nord-américaine des batteries et des véhicules électriques connaît une croissance rapide accélérée par des changements législatifs appuyant la localisation de la production et reconnaissant qu'il faut réduire la dépendance aux chaînes d'approvisionnement chinoises. NMG offre une solution clé en main qui reflète les attentes du marché en matière d'environnement et d'approvisionnement grâce à son modèle opérationnel 100 % électrique, à ses écotechnologies exclusives, à sa base logistique multimodale et à son emplacement stratégique dans une juridiction de premier ordre. »*

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, commente : *« Notre développement d'une source intégrée du minerai au matériel d'anode en Amérique du Nord est désormais renforcé par l'appui et la collaboration technologique du géant des batteries Panasonic Energy ainsi que de la firme de commerce spécialisée Mitsui. Nous collaborons déjà pour optimiser les plans commerciaux de notre phase 2 en nous concentrant sur la qualité et une faible empreinte environnementale, pour une mise en œuvre rigoureuse de notre plan d'affaires. Parallèlement, nos spécialistes en exploitation minière et en environnement explorent le développement potentiel de la propriété de graphite du lac Guéret pour la prochaine phase de notre croissance. »*

Phase 1 : Réduire les risques et orienter le développement technique

NMG achève bientôt l'expansion de sa phase 1, consacrée à la qualification des produits et au perfectionnement technologique des processus afin d'orienter les installations commerciales de la phase 2 à plein rendement. La construction de la deuxième unité de mise en forme de taille commerciale est quant à elle terminée, ce qui triple la capacité de production de NMG. Les activités de mise en service sont quant à elles bien avancées, et le début des opérations est prévu pour le T4-2022. La nouvelle unité devrait rehausser encore davantage la qualité des produits de NMG et offrir aux clients une plus grande variété de spécifications.



(À GAUCHE) Des travailleurs passent en revue les plans de mise en service pour le nouveau module de mise en forme de la phase 1 de NMG. (À DROITE) Les deux modules de mise en forme de taille commerciale de NMG, avec à l'arrière le plus récent ajout à l'usine.

Grâce à la production et à l'optimisation continues de son module de purification de la phase 1, NMG teste la capacité optimale des fournaies, perfectionne le processus et les paramètres opérationnels, réduit le risque de sa phase 2 par l'avancement en parallèle de l'ingénierie et génère des volumes de graphite sphérique purifié (« SPG ») de qualité batterie.

Parallèlement, le module d'enrobage de la Société atteint les dernières étapes de préparation avant la production. La mise en service de la plupart des sous-systèmes est maintenant terminée, de même que la formation du personnel d'opération sur l'équipement et les protocoles de travail. La production devrait débuter au T4-2022 afin de soutenir la qualification des produits dans le cadre des discussions commerciales et de l'optimisation opérationnelle.

Phase 2 : Assurer l'excellence des opérations commerciales par une mise en œuvre rigoureuse

La Société a conclu un [partenariat stratégique et commercial avec Panasonic Energy et Mitsui](#) pour permettre aux opérations commerciales pleinement intégrées de la phase 2 de NMG de passer à la prochaine étape de développement au Québec, au Canada (se reporter à la section Engagement commercial et dynamique de marché).

Le projet de graphite intégré du minerai aux matériaux pour batteries de NMG, qui comprend la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour, progresse assidûment vers le jalon de la décision d'investissement définitive (« DID ») qui devrait enclencher le calendrier de construction de 28 mois. La Société a formé une solide équipe technique interne pour diriger la mise en œuvre rigoureuse de cette prochaine étape de développement et mène actuellement des discussions préparatoires avec des entreprises de construction expérimentées.

Suivant le protocole d'accord sur l'entente « offtake » avec Panasonic Energy sur l'acquisition d'une part importante du matériel d'anode actif écologique de NMG, la Société optimise l'étude de faisabilité portant sur ses opérations commerciales intégrées de la phase 2 en fonction des spécifications des produits de Panasonic Energy. La planification du processus d'obtention des permis est en cours, de même que la planification de l'ingénierie détaillée et de la construction.

À la mine Matawinie se poursuivent les travaux préliminaires pour les infrastructures de protection environnementale ainsi que la préparation de la plateforme industrielle pour le futur

concentrateur. De plus, l'ingénierie détaillée et l'optimisation – notamment pour ce qui est de l'aménagement général du site, des dessins d'architecture et des structures en acier, des bâtiments de soutien ainsi que des pièces de mécanique et d'air comprimé – progressent bien, entre autres grâce à la finalisation des paramètres de conception du procédé et la sélection des équipements. À la fin de la période, l'ingénierie de projet était d'environ 68 %.



Vue aérienne du chantier de la mine Matawinie de la phase 2 de NMG.

L'équipe de NMG s'investit aussi activement dans la stratégie d'électrification de la mine Matawinie par l'intermédiaire de [l'entente de collaboration avec Caterpillar Inc.](#) pour mettre au point, tester et déployer des machines zéro émission Cat^{MD}, de la préparation de [la mise à l'essai sur le site d'un camion de service électrifié](#), ainsi que de la planification d'une [ligne hydroélectrique pour le site](#).

Phase 3 : Augmenter la production

Avec l'intérêt commercial soutenu démontré par de potentiels clients de premier plan dans le domaine de la fabrication de batteries et des véhicules électriques, NMG travaille déjà à évaluer l'expansion de sa capacité de production dans le cadre de la [convention d'investissement avec Mason Graphite Inc.](#) (« Mason ») en vue d'explorer le développement potentiel de la propriété de graphite du lac Guéret, elle aussi située au Québec, au Canada. Cette convention s'inscrit dans la stratégie de croissance de NMG visant à établir une grande production de graphite naturel entièrement intégrée verticalement aux portes du marché occidental.

NMG a commencé l'étude économique préliminaire sur la propriété de graphite du lac Guéret. Les consultants BBA et GoldMinds Géoservices Inc. travaillent activement avec la Société afin d'étudier les ressources minérales du projet pour une production minimale de 250 000 tonnes par an (« tpa ») de concentré de graphite en paillettes de haute pureté. L'étude devrait être terminée au T1-2023.

NMG compte profiter de l'expertise de son équipe technique, de ses installations de la phase 1 et de sa connaissance du paysage commercial des matériaux avancés à base de graphite pour évaluer les possibilités économiques, techniques et environnementales du développement de la propriété de graphite du lac Guéret.

Engagement commercial et dynamique de marché

La Société a signé un protocole d'accord avec Panasonic Energy pour confirmer l'intention de conclure une entente « offtake » pluriannuelle sur l'acquisition d'une part importante du matériel d'anode actif provenant des installations pleinement intégrées « du minerai au matériel d'anode » de la phase 2 de NMG. La Société et Panasonic Energy travaillent de concert pour établir une entente « offtake » définitive en même temps que s'achève la qualification des produits et que sont optimisés les paramètres opérationnels de la phase 2.

La [faible empreinte écologique à la tête de l'industrie](#) de NMG, confirmée par une récente analyse indépendante du cycle de vie, ainsi que sa [grande valeur ESG](#) s'inscrivent dans la vision de Panasonic Energy et soutiennent son engagement envers la décarbonisation.

Un accord-cadre complémentaire a été conclu entre NMG, Panasonic Energy et Mitsui pour le développement et la commercialisation ultérieure du matériel d'anode de la Société. Mitsui se mobilise derrière NMG en tant qu'investisseur stratégique et soutiendra les initiatives marketing de NMG pour certains marchés.

Le développement des affaires se poursuit tandis que les opérations de phase 1 permettent à NMG d'offrir aux clients potentiels des échantillons A et B dans le cadre des discussions commerciales. L'intérêt soutenu de clients potentiels de premier plan à travers le monde est appuyé par des contrôles de qualité, des visites de sites aux installations de la phase 1 de la Société, des demandes d'information et une diligence raisonnable en matière d'environnement.

La pression causée par le développement de giga-usines dans le monde – la capacité mondiale de production de batteries lithium-ion atteindra maintenant 7 575 GWh d'ici 2031 (Benchmark Mineral Intelligence, octobre 2022) – et par les chaînes d'approvisionnement sous contrôle chinois se reflète dans la transition du marché vers le développement local. Les gouvernements occidentaux déploient des programmes, des politiques et des incitatifs pour les entreprises afin de soutenir le développement des capacités locales et de réduire la dépendance excessive envers la Chine. Parmi ces mesures, la loi américaine de 2022 sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act*) a suscité encore plus d'intérêt envers NMG étant donné que la Société est la seule source nord-américaine de graphite naturel pleinement intégrée, de la mine au matériel d'anode, dont on pourra tirer un volume important.

Pour répondre à la demande des consommateurs et consommatrices et tirer profit de tels programmes gouvernementaux, on estime maintenant que les principaux constructeurs automobiles mondiaux devront dépenser près de 1,2 billions de dollars en batteries et en matières premières d'ici 2030 pour produire des véhicules électriques (Reuters, octobre 2022).

NMG se positionne pour répondre à ces tendances de marché. La Société est effectivement bien placée pour répondre aux besoins des marchés nord-américain et européen grâce à son vaste gisement de graphite, à ses écotechnologies exclusives, à sa capacité de production démontrée, à son profil carboneutre ainsi qu'aux avantages préférentiels qu'offre la province où elle est établie, notamment une hydroélectricité propre, une base logistique flexible et un environnement fiscal et politique stable.

Le 14 novembre 2022, Eric Desaulniers présentera à la conférence phare de Benchmark Mineral Intelligence à Los Angeles, Graphite Anode 2022, pour parler du marché du graphite et du plan de développement de NMG.

Stephanie Anderson

Stephanie Anderson est une dirigeante financière et une partenaire d'affaires stratégique possédant une vaste expérience en matière de finances, de technique, de marketing, de développement de marché et d'expédition de vrac dans l'Arctique, acquise au cours de plus de 30 ans passés dans le secteur minier. Grâce à ses nombreuses années dans l'industrie, elle a développé une solide base de compréhension opérationnelle et logistique avec la capacité d'identifier et de conduire des stratégies qui combinent les affaires et les finances.

Après avoir passé près de dix ans chez Baffinland Iron Mines, où elle occupait dernièrement le poste de vice-présidente exécutive, Développement de l'entreprise, Mme Anderson a pris sa retraite. Elle a précédemment occupé le poste de directrice financière de 2011 à 2017 et a fait partie de l'équipe qui a développé le projet de minerai de fer de Mary River, situé sur le territoire du Nunavut, au nord de l'île de Baffin, au Canada.

Mme Anderson a commencé sa carrière en tant que géologue d'exploration chez Inco Limited (aujourd'hui Vale) et, sur une période de dix-neuf ans, elle s'est élevée au poste de vice-présidente et trésorière, après avoir occupé diverses fonctions et rôles techniques, marketing et comptables.

Avant de se joindre à Baffinland Iron Mines, elle a occupé le poste de vice-présidente exécutive et de directrice financière chez Dundee Precious Metals Inc., une société minière internationale basée au Canada et engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'exploitation de métaux précieux.

Mme Anderson est titulaire d'un BSc. Honors Geology de l'Université du Nouveau-Brunswick et d'un MBA (Finance) de l'Université de Toronto.

ESG et développement corporatif

La Société demeure résolue à déployer des mesures sociales et environnementales exemplaires sur l'ensemble de ses sites d'exploitation, et ce, tout au long du développement de ses projets. Le dialogue avec les Premières Nations, les discussions avec les communautés et les parties prenantes locales, les programmes de formation pour la main-d'œuvre autochtone et locale, les essais de végétalisation en vue de la restauration progressive du site minier, l'avancement du programme de carboneutralité de la Société, l'établissement d'un système de gestion de la qualité et le renforcement des pratiques de gouvernance de NMG comptent parmi les nombreuses initiatives en cours.

NMG s'efforce d'offrir un milieu de travail sécuritaire à son personnel et à ses partenaires commerciaux. Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2022, la Société a enregistré un taux d'incident selon les paramètres de l'Occupational Safety and Health Administration (« OSHA ») de 1,53 à ses installations et de 0 sur les chantiers de ses entrepreneurs.

Les efforts de financement progressent bien en vue du développement des opérations entièrement intégrées verticalement de la phase 2, qui comprennent l'usine de matériaux de batteries de Bécancour et la mine Matawinie. Appuyée par ses conseillers financiers, NMG s'entretient avec des organismes de crédit à l'exportation, des gouvernements, des investisseurs stratégiques et des clients potentiels pour mettre en place une structure de capital robuste ayant recours à des emprunts internationaux, à du financement public et à des capitaux propres. [Société Générale, seul arrangeur chef de file de la Société](#), supervise le processus de diligence raisonnable et les efforts d'obtention de l'approbation finale de crédit. En vue des dernières étapes du financement de projet avec les bailleurs de fonds prévus, NMG a accueilli des auditeurs externes à ses installations pour passer en revue les aspects techniques, environnementaux et sociaux de ses opérations actuelles et envisagées.

Le 19 octobre 2022, NMG a conclu des [conventions de souscription de billets convertibles non garantis](#) avec Mitsui, The Pallinghurst Group et Investissement Québec pour un total de 50 M\$ US. [La clôture de la transaction](#) a eu lieu le 8 novembre 2022. Les billets convertibles émis arriveront à échéance 36 mois après la date d'émission et comprendront une clause de convertibilité automatique lorsqu'une DID aura été prise.

Au 30 septembre 2022, la Société avait 14,034 M\$ CA en flux de trésorerie et 81,5 M\$ CA sur une base pro forma, en tenant compte du financement de 50 M\$ US obtenu le 8 novembre 2022. Durant le trimestre terminé, aucune action ordinaire n'a été émise en lien avec l'offre publique d'actions « au prix du marché ».

À propos de Nouveau Monde Graphite

NMG travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, au Canada, pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, NMG aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

Contact

MÉDIAS

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905 poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905 poste 993
mjasmin@nmg.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://NMG.com/fr/investisseurs/#nouvelles>

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant le calendrier des initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, la signature d'une entente « offtake » définitive, l'achèvement de l'étude économique préliminaire sur la propriété de graphite du lac Guéret, le développement et l'exploitation de la propriété de graphite du lac Guéret, les opérations entièrement électriques prévues de la Société, la production prévue de la propriété de graphite du lac Guéret, les résultats de l'étude de faisabilité optimisée, la production prévue de matériaux avancés écologiques, les initiatives et les engagements de la Société présentés dans le communiqué de presse, les résultats prévus des initiatives décrites dans le communiqué de presse, l'incidence positive de ce qui précède sur les paramètres économiques du projet, la relation qu'entretient la Société avec ses parties prenantes, les tendances du marché et de l'industrie, la capacité d'obtenir un financement suffisant pour le développement de la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batteries de Bécancour, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et

concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement requis pour la production, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéficiaires, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 22 mars 2022, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant Nouveau Monde sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedar.com), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com.